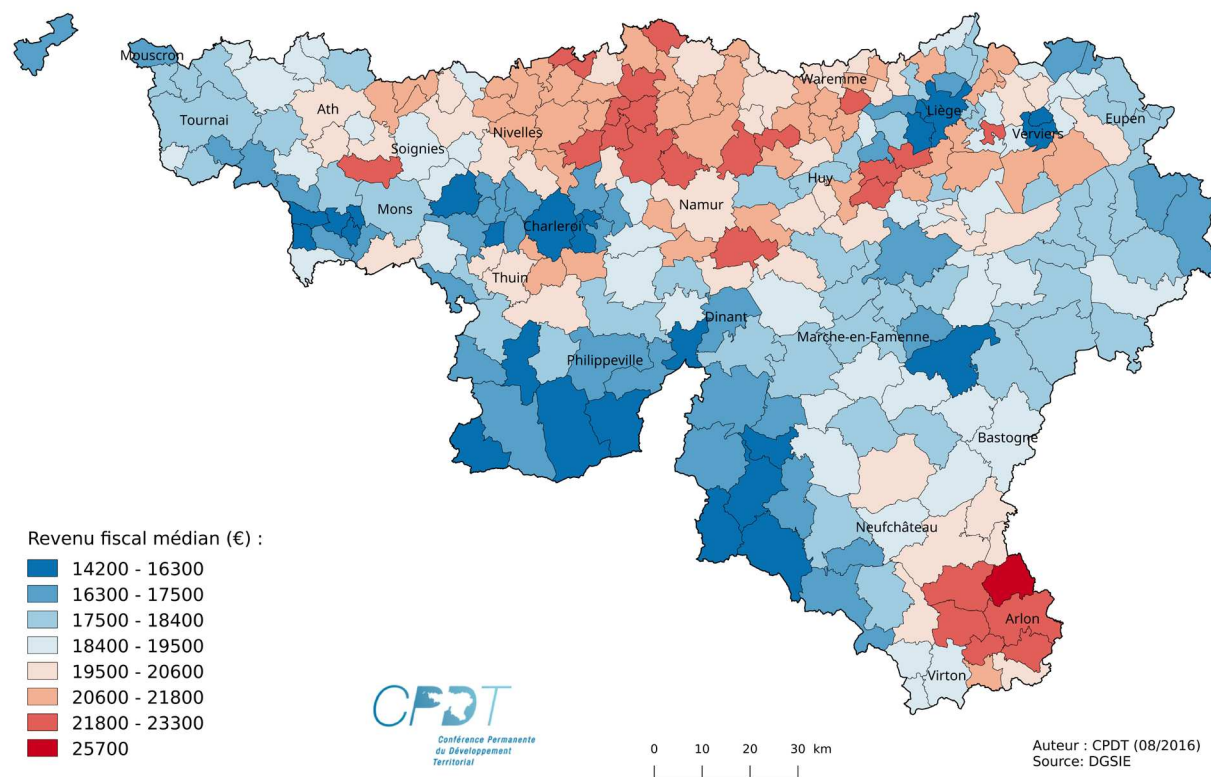


Revenu fiscal médian des ménages, en Wallonie (2013)

Revenu fiscal médian des ménages en 2013

Les revenus médians sont élevés en Brabant wallon, dans les communes périurbaines résidentielles autour de Liège (Neupré, Nandrin...), Namur (Assesse, Profondeville...), Charleroi (Gerpennes, Ham-sur-Heure-Nalinnes...) et Mons (Jurbise) mais également dans les communes à proximité de Luxembourg-Ville où résident une part importante de travailleurs frontaliers qui occupent bien souvent des postes hautement qualifiés et très bien rémunérés. Les revenus des ménages sont particulièrement faibles sur le sillon wallon (à l'exception de Namur), dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la Basse-Semois. À noter qu'une commune comme Lasne qui bénéficie d'un revenu fiscal moyen par habitant le plus élevé de Wallonie est loin d'être celle qui a le revenu fiscal médian le plus élevé (en l'occurrence Attert). Ceci s'explique par le fait que le revenu fiscal médian, au contraire du revenu fiscal moyen, n'est pas influencé par les valeurs extrêmes. (...)



Revenu fiscal médian des ménages, en Wallonie (2013)

Les revenus médians sont élevés en Brabant wallon, dans les communes périurbaines résidentielles autour de Liège (Neupré, Nandrin...), Namur (Assesse, Profondeville...), Charleroi (Gerpennes, Ham-sur-Heure-Nalinnes...) et Mons (Jurbise) mais également dans les communes à proximité de Luxembourg-Ville où résident une part importante de travailleurs frontaliers qui occupent bien souvent des postes hautement qualifiés et très bien rémunérés.

Les revenus des ménages sont particulièrement faibles sur le sillon wallon (à l'exception de Namur), dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la Basse-Semois.

À noter qu'une commune comme Lasne qui bénéficie d'un revenu fiscal moyen par habitant le plus élevé de Wallonie est loin d'être celle qui a le revenu fiscal médian le plus élevé (en l'occurrence Attert). Ceci s'explique par le fait que le revenu fiscal médian, au contraire du revenu fiscal moyen, n'est pas influencé par les valeurs extrêmes. Lasne est donc classée comme la commune la plus riche de Belgique car certains habitants ont des revenus fiscaux particulièrement élevés.

Revenu fiscal médian des ménages, en Wallonie (2013)

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Revenu fiscal médian = (revenu fiscal médian par déclaration individuelle + revenu fiscal médian par déclaration commune / 2) / 2

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Revenus fiscaux par commune (année de revenu 2013) par déclaration individuelle
- Revenus fiscaux par commune (année de revenu 2013) par déclaration commune

Statistiques :

Valeur moyenne : 18 263 €

Valeur minimum : 14 218 € (Farciennes)

Valeur maximum : 25 658 € (Attert)

Source des données :

- Direction Générale Statistique et Information Economique ; SPF Economie, PME, Classes moyennes et Énergie — 2016 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteur :

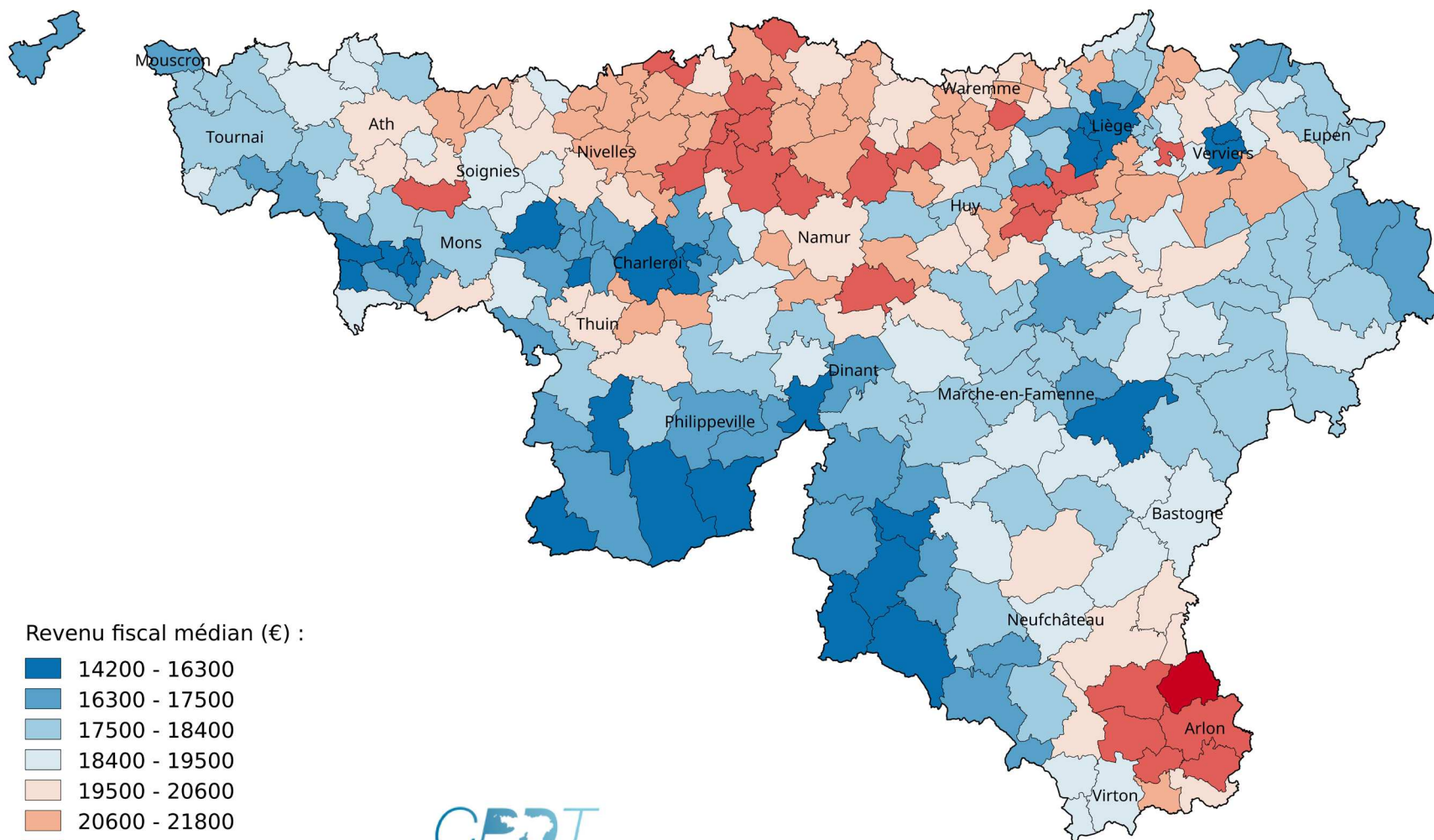
Xavier May

xavimay@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Revenu fiscal médian des ménages, en Wallonie (2013)

Revenu fiscal médian des ménages en 2013



Revenu fiscal médian (€) :

- 14200 - 16300
- 16300 - 17500
- 17500 - 18400
- 18400 - 19500
- 19500 - 20600
- 20600 - 21800
- 21800 - 23300
- 25700

